

paiement ESP

Le 30 AVRIL 2025.

FACTURE N° 1.

40

N° bon de commande

FRUITS ET LEGUMES
COUSTILLAS Frédéric
Imp. du Javanel - 19520 MANSAC
Port. : 06 82 29 89 86
480 217 744 RCS BRIVE

Adresse de facturation
BAR TABAC LE BAR'IO².
6 PL DE LA MAIRIE
Adresse de livraison (si différente)
46240 COEUR DE CHASSE.

Notre N° TVA

Votre N° TVA

1	24/03								
2	4,3	POIREAU	FRA	2,40				11,76	
3	3,2	NAVET	FRA	2,60				8,32	
4	3,5	CAROTTE	FRA	1,40				4,90	
5	50	MONALISA	FRA	1,10				55,00	
6									
7	14/04								
8	8	FRAISE	FRA	2,80				22,40	
9	50	MONALISA	FRA	1,10				55,00	
10									
11	28/04								
12	6	BATAVIA	FRA	1,15				6,90	
13	10	MONALISA	FRA	1,10				11,00	
14									
15									
16									
17									
18									
19									
20									

RÈGLEMENT :

CONDITIONS D'ESCOMPTE POUR PAIEMENT ANTICIPÉ :

ÉCHÉANCE :

TOTALISATION

TOTAL H.T.	Taux TVA	TOTAL T.V.A.	TOTAL T.T.C.
175,28	5,5%	184,92	184,92

En cas de retard de paiement, seront exigibles, conformément à l'article L441-6 du code de commerce, une indemnité calculée sur la base de trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros.

CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : En application de la loi 80-335 du 12 mai 1980, les marchandises restent la propriété du vendeur jusqu'au paiement intégral de leur prix. Les risques afférents aux dites marchandises sont transférés à l'acheteur dès la livraison.